

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 6 (1949)

Heft: 10

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

corps, qui est déjà en mouvement, sa première vitesse (Fig. 3). Les bras travaillent asymétriquement et sont fléchis; leurs mouvements sont courts et rapides comme les jambes avec leurs foulées courtes et rapides. Au start, après être sorti des trous, nous devons avoir le sentiment que chaque foulée est plus rapide. Il est faux de piétiner, car avec une telle méthode je frappe si durement la piste que je laisse derrière moi des trous dans la cendrée. Je cours vite, mais je n'avance pas. Donc, ne piétez pas, mais recherchez une poussée puissante et élastique. Il est important, dans la course, d'avancer les hanches pour éviter de courir le corps plié en deux et travaillez beaucoup plus avec les bras devant le corps (avancée). Les foulées deviennent progressivement plus longues et, avec cet élan puissant, nous parcourons la dernière partie de la distance.

Echos de Macolin:

Cours pour la formation de maîtres et de maîtresses de sports de profession indépendante

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organisera, pour la première fois, du 16 janvier au 16 avril et du 14 mai au 12 août 1950 (deux trimestres), un cours pour la formation de maîtres et de maîtresses de sport indépendantes.

Le cours sera organisé, en principe, sous forme d'internat.

Buts du cours : Donner aux candidats et candidates qualifiés une formation de maîtres, respectivement de maîtresses de sports leur permettant d'exercer librement cette activité ou de fonctionner comme gardiens de bains, professeurs de natation, professeurs de sports dans les lieux de villégiature et de cure, moniteurs d'entraînement dans les organisations sportives d'ouvriers de fabrique, entraîneurs de sociétés ou d'associations, etc.

Cette formation donnera aux candidats les capacités pédagogiques nécessaires à l'enseignement général de base et des branches spéciales pratiques, ainsi que les notions fondamentales d'anatomie et de biologie tout en les familiarisant avec l'activité, l'histoire et les méthodes de l'éducation physique.

Admission à l'examen et au cours : Les Suisses et Suissesses, âgés de 19 à 40 ans, et jouissant d'une bonne réputation seront acceptés à l'examen d'admission. Ils devront disposer d'une formation générale suffisante, avoir appris un métier et prouver qu'ils possèdent les connaissances requises d'une langue étrangère; ils devront, en outre, être si possible, recommandés par une association de gymnastique et de sport.

L'examen d'admission comprend une partie théorique sur la formation générale et un examen pratique des capacités sportives.

Choix des branches : Les branches imposées de la préparation théorique et les exercices de la formation générale de base, ainsi qu'au moins une des branches spéciales ci-après sont obligatoires :

Basketball - boxe - patinage - escrime - football - exercices aux engins - gymnastique - handball - athlétisme léger - lutte - natation - ski - tennis.

Pour autant que le plan d'étude le permette, deux

autres branches spéciales au maximum, peuvent être exigées. Si le candidat possède les qualités requises, il lui est recommandé de choisir comme branches spéciales, une de sport d'été proprement dit et une autre de sport d'hiver.

Finance de cours : La contribution financière des participants se monte à **frs. 750.—** par trimestre (frs. 250.— par mois). Celle-ci comprend les frais de logement et de subsistance, la taxe d'école, ainsi que les frais de voyage, etc. Les paiements s'effectuent, soit au début du trimestre, soit en trois acomptes mensuels payables au début de chaque mois. Les demandes motivées tendant à obtenir une bourse d'étude doivent être adressées en même temps que l'inscription au cours.

Diplôme : Le diplôme de maître et respectivement de maîtresse de sport de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport sera remis aux candidats qui auront suivi le cours avec succès et qui auront réussi l'examen final. Ce diplôme n'autorise pas les détenteurs à enseigner la gymnastique dans les écoles publiques.

Inscription : Les personnes que ce cours intéresse sont priées de s'inscrire auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport jusqu'au plus tard le **15 novembre 1949**, en précisant qu'il s'agit du « Cours de maîtres de sport ». La demande d'inscription sera accompagnée de :

- certificat d'origine; certificats scolaires;
- certificat de bonnes moeurs; certificat de sortie d'Ecole professionnelle; certificat d'apprentissage et autres certificats professionnels; un bref curriculum vitae manuscrit; un rapport sur l'activité sportive passée avec les attestations éventuelles relatives à une formation spéciale ou à des performances, visées par l'association intéressée; un certificat médical et 2 photographies récentes.

Il sera précisé, en même temps, pour quelle (s) branche (s) spéciale (s) l'enseignement est désiré.

Renseignements : Tous renseignements complémentaires au sujet de ce cours peuvent être sollicités par écrit ou par téléphone auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (Téléphone No (032) 2.78.71). Les règlements relatifs aux examens, aux bourses d'étude, ainsi que les directives concernant les prescriptions d'examens peuvent également être obtenus à la même adresse.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport

LA DIRECTION.

Echos romands

VALAIS.

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES DANS L'I. P.

Si l'on pense aux simplifications déjà apportées dans la comptabilité de l'I. P., on pourrait croire que les rapports d'examens et de cours, les carnets de contrôle et les feuilles d'examens sont établis avec soin et facilité par les moniteurs.

La réalité est bien différente. Nos moniteurs, ceux des communes rurales plus particulièrement, qui montrent un si beau dévouement par le travail inlassable qu'ils accomplissent sur les terrains de sport, sur les champs de ski, dans nos montagnes et dans les bois, n'affichent de loin pas le même zèle

lorsqu'il s'agit de faire un rapport de cours, de remplir un carnet de contrôle, etc.

Ah ! combien la tâche des offices cantonaux serait plus simple et moins fastidieuse si l'on ne devait pas faire tant de rappels aux moniteurs pour leur demander les pièces qui précisément justifient leur droit aux subsides.

Lorsque ces pièces nous parviennent, combien hélas ne sont pas établies correctement. D'où nouveau retour aux moniteurs, échange de correspondance, perte de temps, travail ennuyeux. Il arrive qu'après un, voire même plusieurs renvois des pièces comptables aux moniteurs, celles-ci nous parviennent raturées, malpropres, incomplètes, bref non conformes aux prescriptions fédérales.

Si l'Office cantonal I. P., qui connaît chaque moniteur et les conditions de travail de chaque section, arrive parfois, lassé par la guerre du papier, à admettre des cours pour lesquels les pièces ne sont pas réglementaires, il n'a pas compté avec le reviseur du Commissariat central des guerres. En effet, chaque pièce comptable est examinée par un reviseur. Celui-ci, le règlement comme bréviaire, épuche chaque inscription, chaque chiffre, chaque date et décide ensuite du droit au subside ou de la suppression de celui-ci.

Rien à dire, le reviseur ne fait que son devoir. Il ne nous appartient pas de demander au C.C.G. d'effectuer des revisions autrement qu'en contrôlant l'application du règlement.

Aussi nous adressons à tous les moniteurs un pressant appel pour qu'ils facilitent notre tâche. Vous nous éviterez ainsi la peine de réclamer de l'argent à des moniteurs qui, nous en avons la certitude, ont bien mérité le subside que nous ne pouvons cependant pas justifier faute de pièce comptable dûment remplie.

Nous manquerions d'objectivité si nous ne disions pas qu'il arrive même au reviseur du C.C.G. de gagner parfois à travers ses oeillères et d'admettre des cours pour lesquels les pièces ne sont pas 100 % réglementaires. Que chacun fasse un petit effort et tout ira mieux.

Chers moniteurs, pensez à vos collaborateurs des bureaux cantonaux I. P. que souvent, par votre insouciance, vous contraignez à la mauvaise humeur.
G. C.

JURA BERNOIS

IP. ou EP?

Deux cantons, Neuchâtel et Vaud, ont adopté le nom d'« Éducation physique » — ou éducation physique post-scolaire — pour remplacer l'expression « Instruction préparatoire »; en abrégé, E.P. au lieu d'I.P. A la suite de plusieurs propositions émanant des différentes associations de gymnastique et de sports du Jura, une requête avait été adressée, en mars 1949, à la Commission cantonale de l'instruction préparatoire, pour lui demander d'admettre aussi, pour le Jura bernois, l'expression « Éducation physique », soit E.P. Dans sa séance du 31 août 1949, la Commission a accepté cette proposition, qui ne concerne, je le précise, que la partie française du canton, ce nom ne subissant pas de changement en allemand.

Je crois pouvoir me faire l'interprète des différentes associations jurassiennes en adressant à la Commission cantonale de l'instruction préparatoire tous nos remerciements pour la compréhension dont elle a fait preuve à notre égard.

Il est évident que nous devons conserver la désignation « Instruction préparatoire » dans nos relations avec les différentes autorités (École fédérale de gymnastique et de sport, Commissariat des guerres, arsenaux, etc...), tant que la chose ne sera pas admise sur le plan fédéral, car cela pourrait donner lieu à des confusions. De même, nous utiliserons les formulaires portant l'impression « Instruction préparatoire » jusqu'à l'épuisement des stocks actuels.

Cependant, réjouissons-nous de ce changement peut-être formel aux yeux de certains, mais marquant bien une tendance générale. I.P. nous est resté comme le vestige d'une époque révolue, où un travail considérable a été accompli, mais où certaines erreurs ont aussi été commises. Erreurs réparées depuis plusieurs années, pour la plupart, mais fréquemment rappelées par ce terme d'I.P. Saluons donc l'adoption de l'E.P., expression beaucoup plus précise et plus française, et surtout continuons à donner notre effort principal dans le sens du mot « Éducation », pour poursuivre notre but :

le développement physique des jeunes gens, en leur faisant connaître les bienfaits de la gymnastique et des sports pratiqués sur la base des cinq disciplines fondamentales de l'E.P.

Pour terminer, il me reste un vœu à formuler : je voudrais que les chiffres eux aussi — et non seulement l'expression pure et simple de nos remerciements — prouvent à la Commission cantonale que sa décision est bonne. Pour y parvenir, intensifions notre effort de propagande et tâchons de pratiquer l'« Éducation physique » dans TOUS les groupements, sections ou clubs, en y amenant peu à peu tous nos jeunes gens. L'E.P. est lancée dans le Jura, faisons-lui faire un départ digne d'elle en songeant dès maintenant à l'organisation des cours E.P. en 1950.

A. P.

BILLET ROMAND

Deux Roses

Un rosier à l'angle de la maison, plante sur tige insensible aux attaques des pucerons, met ses dernières fleurs. Elles annoncent le terme d'une saison dans leur épanouissement tardif, comme elles l'avaient fait au début de l'été, annonciatrices des marronniers, de la vigne en fleurs, du soleil qui hâte le teint. Hier, elles fleurissaient nombreuses, répandant leur parfum par la fenêtre ouverte de la véranda, le soir. Il soufflait un frais courant du fond de la vallée, plein d'arômes de la montagne. Dans l'endroit où j'habite, il porte le nom de « courant de la Cheneau »; il accorde, selon les vieilles croyances populaires, à ceux qui le respirent, la faculté de vivre jusqu'à quatre-vingts ans.

Les troupeaux de moutons sont redescendus les derniers de la montagne; nous les avons dépassés, pressés qu'ils étaient sur le chemin de la Plaine. l'après-midi d'une ultime partie de plage au Lac. L'eau d'octobre est calme, décantée des traces d'huile, des remous des bateaux à vapeur chargés de touristes. Les mouettes s'étaient installées sur la jetée, devant la plage; notre arrivée a semé le trouble dans leur bande. Les oiseaux à l'aile crayeuse s'envolent, criards; le soleil se joue dans

ce milieu presque irréel. Mes élèves, garçons de quinze ans, fervents de la natation, m'accompagnent dans cette atmosphère, dont ils ne soupçonnent peut-être pas la densité. Des marronniers, des noyers, se détachent des fruits mûrs qui tombent sur le tapis d'une herbe qui reverdit. D'énormes liserons bleus grimpent contre les murs du bâtiment des bains.

Devrait-on s'attarder à des détails ? Il importe de plonger sans bavure du dernier étage du plongeur où les yeux dominant le château du comte Pierre, à main droite, de nager avec orthodoxie. Reste à savoir maintenant quelles sont les limites des chemins de la technique ? Et celles de la contemplation, de l'amour ?

Un élève a plongé ; aussitôt, l'aiguille du chronomètre scande des secondes précieuses à la réussite de son examen. L'œil se pose sur ce point noir qui s'avance dans l'eau, s'emplit de teintes roses, mauves, de teintes couleur de plomb fondu. L'aiguille

s'arrête net... revient à son point initial... recommence sa marche inconsciente.

Les deux roses, au coin de la maison, sont épanouies, ultimes compagnes, expression des jours ensoleillés que l'on quitte mélancoliquement, riches de ce que le philosophe définissait : « Comme à travers une douce aurore qui sur la forme entière s'élève, l'âme fait pressentir sa venue, elle n'est point encore là, mais dans le pas léger des tendres mouvements tout s'appête à lui faire accueil, les contours roides semblent se fondre et s'adoucissent jusqu'à leur mollesse. Une manière d'être charmante, non pas sensible ni spirituelle, mais bien plutôt indistincte, s'épand sur la forme et s'anime dans tous les contours, dans chaque balancement des membres. Une telle manière d'être insaisissable et pourtant très immédiate, est ce que la langue des Grecs désigne sous le nom de *Charis* et la nôtre sous le nom de Grâce. »

La Forge, 9 octobre 1949.

CLAUDE.

Le Coin des Jeunes

Oeuvres suisses des lectures pour la jeunesse

Le rapport annuel 1948 montre que l'Oeuvre suisse pressant appel pour qu'ils facilitent notre tâche. développer de manière réjouissante. Elle a publié, au total, 30 brochures, dont 19 en langue allemande (3 réimpressions), 7 en français et 4 en italien. 615.375 brochures ont été écoulées : 467.639 en allemand, 103.913 en français, 37.713 en italien et 6.110 en romanche, soit pour nos quatre régions linguistiques 72.879 exemplaires de plus que l'année précédente.

L'extension de l'OSL dans tout le pays et le modeste prix de vente de 50 cts. pour de bonnes brochures, richement illustrées, permettent à tous les enfants suisses, quelle que soit la région qu'ils habitent, de se procurer de la lecture instructive et récréative, ce qui est particulièrement important aujourd'hui ; en effet, les publications immorales se répandent de nouveau largement sur le marché.

N. d. l. R. — « Les publications immorales se répandent de nouveau largement sur le marché ». Cela n'est que malheureusement trop vrai !

Moniteur I. P. contribue à la lutte contre les lectures immorales qui avilissent et dégradent leurs victimes. Tu peux, par tes conseils et ton influence, guider les jeunes qui te sont confiés dans le choix de leur lecture. Tu rempliras ainsi une des tâches de ta mission de moniteur I. P. qui ne tend pas uniquement au développement physique mais intellectuel et surtout moral de la jeunesse.

L'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse peut être d'un précieux secours. Nous t'invitons à en faire un large usage pour toi et pour tes protégés.

Voici les titres des 5 derniers ouvrages publiés et mis en vente au prix de **50 cts. pièce.** :

Brochure OSL No. 346 de Georges Anmen

« LES INDIENS DE LA FORÊT BRUNE »

Série voyages et aventures, de 10 à 14 ans.

Brochure OSL No 348 de Francine Laurent

« L'ENLÈVEMENT DU DOCTEUR LEBLON »

Série historique, de 12 à 16 ans.

Brochure OSL No 349 de Huguette Chausson

« LE SECRET DU CHATEAU D'ILLENS »

Série littéraire, de 12 à 16 ans.

Brochure No 350 de Gaston Falconnier

« PLAISIR DE CONSTRUIRE »

Série bricolage et construction, depuis 11 ans.

Brochure No 351 de Vojtech Trubka - F.-L. Blanc

« PRINCE, TIGRE ROYAL »

Série aventures, de 12 à 16 ans.

En vente dans les collèges, les librairies, les kiosques et au Secrétariat de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich.

POUR LES IMPATIENTS...

Certains de nos lecteurs seront sans doute surpris de constater que le présent No. de notre revue ne fait aucunement allusion à l'inauguration de la première étape des travaux de construction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. C'est intentionnellement que nous nous sommes cantonnés dans ce mutisme. Nous consacrerons en effet le No de novembre presque exclusivement à cet événement et à l'Ecole.

La Rédaction.

Adresse pour la correspondance :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », Macolin

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :

10 novembre 1949

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre journal.